

Commune de Gournay-sur-Aronde

Flash Communal

Mars 2009

Rappel portant sur la réglementation des bruits de voisinage :

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ❖ du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- ❖ les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ❖ les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Information sur le hameau :

La direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de l'Oise nous informe que la pose d'un radar automatique ne peut se faire pour le moment. Néanmoins, les forces de l'ordre effectueront davantage de contrôles de vitesse.



Pour la sécurité des enfants, un deuxième abri de bus a été installé dans le hameau.

Manifestation prévue :

18/04/2009 à 15h00 : défilé des vélos fleuris dans les rues de Gournay.

Décorez vos vélos avec des fleurs en papier crépon, des fleurs artificielles ou des fleurs du jardin...Laissez faire votre imagination!!!



08/05/2009 : Cérémonie au monument aux morts à 11h00 suivi d'un vin d'honneur.

ETAT CIVIL

Décès : Mr Pierre DEBOCQ le 06/03/2009

Naissance : Adèle GROLLERON née le 28/02/2009

Alyssa JOVIGNOT née le 27/03/2009



INFORMATION TRÉSORERIE DE RESSONS-SUR-MATZ :

La trésorerie de Ressons-sur-Matz est désormais transférée à Lassigny au 3 rue de la Tour Roland.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h20 à 16h00.

Le mercredi uniquement de 08h30 à 12h00.

Le Relais de l'Aronde

Horaires d'été :

- ❖ Lundi et mardi 07h00 / 15h00
- ❖ Mercredi au samedi 07h00 / 22h00.



Restaurant le soir de préférence sur réservation.

Nouvelle terrasse au soleil.

Reprise des après-midis dansants le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois.

Pour les banquets et les réservations, contacter la direction au 03/44/20/61/26.

DÉCHETS VERTS

Exceptionnellement, le ramassage des déchets verts aura lieu le **mardi 14 avril 2009** et non pas le lundi.

RENTRÉE SCOLAIRE 2009

Inscription des enfants nés en 2006

Ecole de Moyenneville



Vendredi 15/05/2009 de 17h00 à 18h00
Samedi 16/05/2009 de 10h00 à 11h00

Fournir une autorisation d'inscription de la Mairie ainsi qu'un certificat médical.

ARBRES DU CIMETIÈRE

Plusieurs personnes nous ont signalé le problème des quatre sapins situés au milieu du cimetière.

Les branches basses frottent sur les plus proches monuments, les racines dégradent les caveaux.

Nous avons envisagé un élagage des branches basses, mais nous craignons d'être obligés, pour régler les problèmes d'avoir à couper des branches à une hauteur qui nuirait à l'esthétique de l'ensemble et il nous resterait l'inconvénient des racines. L'autre solution est l'abattage complet, même si nous savons que nous nous séparons d'une partie de notre patrimoine. Si telle était la solution choisie nous replanterions.

Connaissant notre choix, je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous faire connaître votre avis en mairie.

COUPON-RÉPONSE :

Nom/prénom (facultatif).....

Favorable à l'abattage

Favorable à l'élagage

(rayer la mention inutile)